

lelyaud

notre village

N° 62 • Janvier 2021

Bulletin Communal d'Information



MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD

Orthophonistes :

RODET Lore
SAGE Benoite 07 56 86 75 74

Kinésithérapeute : LANDAT Audrey

Tél. 04 50 73 25 97

Ostéopathe : BOËCHE Marc-Antoine

Tél. 06 63 72 00 48

BLOC NOTES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert :
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h
SAMEDI DE 9 h à 11 h 30.
MAIL : MAIRIE.LYAUD@ORANGE.FR
TEL. 04 50 73 90 51.

SECRÉTARIAT DU SIVOM

Ouvert LE LUNDI ET VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h
ET LE MARDI ET JEUDI DE 7 h 30 à 17 h.
TEL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53
ARMOY-LE-LYAUD.SIVOM@WANADOO.FR

DÉCHETTERIE ALLINGES

HORAIRE D'ÉTÉ
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 h à 11 h 45 ET DE 13 h 30 à 17 h 30
(SAUF LE MARDI FERMETURE À 18 h - FERMETURE TOUS LES JEUDIS)
HORAIRE D'HIVER
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 h 30 à 11 h 45 ET DE 13 h 30 à 17 h
(FERMETURE TOUS LES JEUDIS)
TEL. 04 50 73 98 59

RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20



MÉDECINS D'ALLINGES :
DR JULLIARD MARINA : 04 50 70 25 00
DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55
CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44
CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53
ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 45 54 88 53

ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES
TEL./FAX 04 50 26 49 13

MOT DU MAIRE



A l'issue de cette année 2020, mes pensées vont à tous ceux qui ont été touchés, directement ou indirectement, par la crise sanitaire. Je pense surtout aux personnes décédées pendant cette période à qui nous n'avons pas pu rendre l'hommage qu'elles méritaient.

L'histoire se souviendra de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives et familiales.

Nous avons, et nous sommes toujours privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs.

En cette période troublée, plus que jamais, je vous présente, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. Nous devons redoubler de courage et de solidarité en prenant soin de nous et des personnes qui nous entourent.

La mairie reste un pôle de stabilité sur lequel vous pouvez compter. Les services ont continué à fonctionner durant cette année, tant au niveau administratif que technique. Bien que nous n'ayons pas engagés d'importants investissements, les travaux essentiels d'entretien ont été assurés.

Espérons vivement que notre Collectivité, notre école et nos associations retrouvent le plus rapidement possible un fonctionnement normal.

Pour démarrer cette nouvelle année, nous avons toutefois des raisons de nous réjouir avec deux nouveautés dans la commune :

- Depuis début janvier, nous avons le plaisir d'accueillir dans notre commune l'épicerie "Les Deux Tartes". Ce commerce est géré par Clio et Roxane qui vous proposent des produits bios et locaux, pour la plupart proposés en vrac. Un espace "salon de thé" devrait être ouvert dans les prochains mois. Le local, situé Place du Champ Dunand, a été acheté par la commune, par le biais de l'Etablissement Public Foncier. J'espère vivement que ce nouveau commerce sera apprécié par les habitants.
- Les travaux de la Résidence Autonomie se terminent et cet établissement ouvrira ses portes dès le mois de mars ;

En termes d'investissements, l'année 2021 sera principalement consacrée à l'étude d'un projet de marché couvert afin de promouvoir et de développer le commerce local.

Je remercie la nouvelle équipe municipale élue en mars 2020 qui s'investit dans le développement harmonieux de notre village.

Je voudrais terminer avec quelques mots d'espoir et de confiance. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaircisse et que nous pourrions, dans les prochains mois, retrouver l'enthousiasme et la joie de vivre ensemble.

*Je vous souhaite une belle
et douce année 2021.*

Joseph DÉAGE

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2020

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020.

CONSEIL MUNICIPAL : APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur.

DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS : APPROBATION DU RÈGLEMENT

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le règlement du droit à la formation des élus.

PASSAGE PIÉTONS : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Conseil Municipal sollicite l'aide du Département au titre des amendes de police, pour la création de passages piétons.

DÉSIGNATION D'UN "CORRESPONDANT DÉFENSE"

M. Hubert DUBOULOZ est désigné comme "correspondant défense".

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT "SÉCURITÉ ROUTIÈRE"

Mme Murielle FILLON est désignée comme référente "sécurité routière".

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DES RIVIÈRES

Mme Luce PERNIER est désignée comme représentante au Comité des Rivières.

COMMISSION "ANIMATION" ET "ÉCOLE" : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES

Mmes Marie-Jo DEVILLE et Josette BUFFET intègrent la commission "Animation".

M. Benjamin TOURNIER-DANIEL intègre la commission "École".

BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 01

Afin de modifier l'équilibre financier du budget "Principal" 2020, il est nécessaire de prendre une décision modificative n° 01 :

Dépenses d'investissement :

Art. 1641	- 8 000,00 €
Art. 1678	- 33 000,00 €
Art. 2041582	+ 41 000,00 €

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2020

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2020.

DEMANDE DE SUBVENTION

Un dossier de demande de subvention est adressé au Conseil Départemental pour des travaux de revêtement de voirie à réaliser vers la Résidence Autonomie, route des Voigères. Le montant estimé des travaux est de 87 886 euros H.T.

BUDGET – REPRISE DES RÉSULTATS DU BUDGET DE L'EAU

Suite au transfert de compétence du service de l'eau potable par Thonon Agglomération, il convient de reprendre les résultats 2019. Les excédents sont intégrés sur le budget principal :

- 61 065,42 euros en section d'investissement
- 63 087,00 euros en section de fonctionnement

O.N.F. – COUPES DE BOIS

Les coupes de bois prévues par le plan d'aménagement pour 2021 sont ajournées en raison des difficultés actuelles de commercialisation.

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, de procéder à l'extinction de l'éclairage public entre 23 h et 5 h.

Une matérialisation des ronds-points et des passages piétons sera éventuellement mise en place.

COMPOSITION DE LA CLECT

Monsieur le Maire est désigné comme représentant titulaire à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Thonon Agglomération. Mr Hubert DUBOULOZ est désigné comme membre suppléant.

MAISON MÉDICALE

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur BLATANIS, Médecin Généraliste, installera son cabinet début janvier dans la maison médicale ; la date d'installation sera définie en fonction des formalités administratives à accomplir auprès du Conseil de l'Ordre des Médecins de la Haute-Savoie. Le Conseil Municipal autorise l'établissement du bail.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2020

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. André VULLIEZ est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020.

PRÉSENTATION DES RPQS assainissement collectif, assainissement non collectif, eau potable, prévention de gestion des déchets de Thonon Agglomération

Le Maire présente au Conseil Municipal les rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité des services publics destinés à l'information des usagers concernant l'assainissement collectif et non collectif, la prévention et la gestion des déchets de Thonon Agglomération, et l'eau potable du Syndicat des

eaux des Moises et Voirons ; Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les RPQS présentés.

FOYER RURAL CULTUREL ARMOY-LE LYAUD

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention exceptionnelle présentée par le Président du Foyer Rural Culturel Armoys-Le Lyaud, pour pallier les pertes financières dues à la crise sanitaire de la COVID-19. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1500 euros pour l'année 2020.

PROCÈS-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS À THONON AGGLOMÉRATION POUR L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE TRANSFERÉE EAU : AUTORISATION DU MAIRE À SIGNER

Le transfert de la compétence de l'eau potable à Thonon

Agglomération implique de plein droit la mise à disposition à la collectivité bénéficiaire, les biens meubles et immeubles pour l'exercice de cette compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens à Thonon Agglomération.

ACHAT PARCELLES DE M. DUFFOUR PASCAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de régulariser et de classer les parcelles AB n° 1187 et AB n° 1189 d'une contenance totale de 24 m², appartenant à M. DUFFOUR Pascal dans le domaine public routier communal.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte d'acquérir lesdites parcelles au prix de 10 €/m².

COMPTES RENDUS DU SIVOM

SÉANCE DU 27 JUILLET 2020

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCES

Madame Murielle FILLON est désignée à l'unanimité Secrétaire de séances lors des réunions du Comité Syndical.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 comme suit :

37.345,83 € en section de fonctionnement à l'article 002 (Résultat de fonctionnement reporté)

60.000 € en section Investissement à l'article 1068 (Excédent de fonctionnement)

et l'excédent d'investissement de l'exercice 2019 soit 164.111,19 € en section d'investissement à l'article 001 (Excédent d'investissement reporté).

BUDGET PRIMITIF 2020 : ADOPTION

Le Comité Syndical adopte le budget Primitif du Syndicat Intercommunal, pour l'exercice 2020, comme suit :

- Section de fonctionnement :

En recettes : 920.000,00 euros

En dépenses : 920.000,00 euros

- Section d'investissement :

En recettes : 319.600,00 euros

En dépenses : 319.600,00 euros

TARIF ANNÉE 2020/2021

Le Comité Syndical FIXE :

- Le prix du repas de cantine scolaire à 5,00 €

- La ½ h de garde-périscolaire à 1,50 €

- La séance d'aide aux devoirs à 4,50 €.

- La location de la salle de motricité pour le Foyer Rural Armoys-Le Lyaud et le Ski de fond de Bellevaux et Chablais Nordic à 1,75 €/l'heure.

CONVENTION ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD ET :

- Le FOYER CULTUREL ARMOY-LE LYAUD

- Le CLUB DE SKI DE FOND DE BELLEVAUX

et CHABLAIS NORDIC

Une participation pour les frais d'électricité, de chauffage, ... est demandée comme chaque année. Le montant de la participation est fixé à 1,75 € par heure.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2020

DÉLÉGATION DU PRÉSIDENT

Le Comité Syndical délègue les attributions concernant la modification, la création de régies, la passation d'emprunts ... au Président en cas de nécessité. Le Président en informera, à chaque fois, le Comité Syndical.

NOMINATION D'UN MANDATAIRE POUR LA RÉGIE DE RECETTES CANTINE GARDERIE

Madame Elodie VIDAL, Secrétaire de la Mairie du Lyaud a été nommée mandataire pour la Régie de Recette du SIVOM.

CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT HIVERNAL

Comme chaque année, Monsieur Roger FILLON sera engagé comme vacataire au sein du SIVOM pour la période hivernale afin de venir en renfort au Service Technique pour le déneigement de la voirie sur les 2 communes. Monsieur FILLON intervient uniquement à la demande du Responsable Technique, Monsieur Rémi FILLON ou à la demande des Maires des communes d'ARMOY ou du LYAUD.

DEVIS RÉFECTION TOITURE

Après étude des différents devis pour la réfection d'une partie de la toiture du Groupe Scolaire Intercommunal ARMOY-LE LYAUD, la Zinguerie DETRAZ a été retenue pour effectuer ces travaux.

Troc'plantes

Ce dimanche 11 octobre s'est tenu le traditionnel Troc'Plantes.

Par prudence sanitaire, le nombre d'exposants avait dû être réduit mais cela n'a pas empêché la manifestation de connaître un joli succès.

Les jardiniers amateurs et avertis sont de plus en plus fidèles à ce rendez-vous convivial. On y échange des plantes mais aussi des graines (grainothèque de la bibliothèque d'Armoy) et bien sûr des conseils. Sont également présents les associations "Incroyables comestibles" et "Gardiens de semences".

La manifestation est ouverte à tous et a lieu tous les printemps et automnes.



Pour exposer vos plants, vous pouvez vous inscrire auprès de Josette BIDAS :
06 32 69 97 57
ou josette.bidas@orange.fr

Cérémonie du 11 novembre

C'est en comité restreint que s'est tenue la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le Maire et ses adjoints ont déposé, au nom du village, une gerbe au pied du monument aux morts.

Un hommage a également été rendu au professeur d'histoire-géographie Samuel Paty.



En cette année particulière pour tous, et en particulier pour les sportifs, le Grand prix des Hermones, initialement prévu le 10 mai (en plein confinement !) a dû être reporté au dimanche 6 septembre.

Les dirigeants et bénévoles d'Evian-Vélo ont tout mis en place pour que cette épreuve puisse avoir lieu. Respect des protocoles sanitaires de la Fédération Française de Cyclisme et surtout de la préfecture, créer beaucoup de sens de circulation, gel hydro alcoolique partout, masque obligatoire dès 11 ans, pas d'attente (dossards, mini buvette et remise des prix), distanciation pour tous, etc.

Comme l'an passé, Evian-Vélo a privilégié une compétition Ecoles de vélo, épreuve s'adressant aux jeunes licenciés(e) de 5 à 14 ans. Cette année, en plus, à la demande du comité départemental, 2 courses : minimes et cadets (garçons et filles) sur les 7,4 km du tracé traditionnel et sélectif du Lyaud. Ces 2 courses attribueront les titres de Champion et Championne de Haute-Savoie sur route.

Pour les 2 épreuves, 185 enfants étaient présents. Une belle récompense pour les organisateurs, en particulier Nicolas VALLET et Laurent JACQUEMOT, sans lesquels l'épreuve n'aurait pas eu lieu.

ÉCOLE DE VÉLO



Parents et coureurs étaient tous contents de se retrouver à cette 1^{ère} épreuve de l'année pour disputer les jeux d'adresse le matin et la route en début d'après-midi. Les Evianais, qui avaient bien préparé leur épreuve, ont trusté les podiums et places d'honneur, belle récompense pour les éducateurs qui s'occupent d'eux tout au long de l'année.

Pré-licenciées : 1^{ère} : Olympe RICAUD
Poussins : TRIPLE : 1^{er} Joris RAMBICUR, 2^e Kylian JACQUEMOT, 3^e Jesse DUMONT-CHATEL, 7^e Emile NORTES
Pupilles Filles : 3^e Maya RICAUD
Pupilles garçons : 3^e Vincent COLLOUD, 5^e Téo ECUYER, 8^e Tiago COELHO

Benjamins Filles : Noëline BREL
Benjamins Garçons : 2^e Lucas SCHWAB, 2^e : Charly VALLET, 5^e : Maxime BALZARETTI, 9^e : Basile CHOUARD et 15^e Antonin RICAUD
Minimes Garçons :
4^e : Mathéo COELHO, 5^e Max HENRY, 6^e : Alexis BOUVIER et 8^e Loïc LACROIX.

CHAMPIONNAT HAUTE-SAVOIE

Minimes / Cadets / Cadettes

Ces 2 courses se sont déroulées le matin dès 10 h, avec de belles bagarres pour la victoire.

Minimes Filles : Championne Haute-Savoie :

Amalia DEBARGES Team Allinges-Publier

Minimes Garçons : Champion Haute-Savoie :

Léo BUSSON Marignier

Cadettes Filles : Championne Haute-Savoie :

Clara JACQUEMOT Evian-Vélo

Cadets Garçons : Champion Haute-Savoie :

Loïc BARBEREAU Team Allinges-Publier.

Pour qu'une organisation soit une réussite, et ce fut le cas, il faut une entente parfaite entre tous. Evian-Vélo profite de ce bulletin pour remercier la municipalité et ses services pour leur soutien ; le SIVOM et ses employés pour la mise en place du matériel et de la signalétique ; la commission Sports et Loisirs ; les commissaires FFC, sans lesquels rien n'est possible ; les secours présents la journée ; les motards sécurité, tous les bénévoles et sympathisants du club qui ont assuré les carrefours, la circulation des riverains et toute l'intendance. Sans oublier tous les participants pour leur sportivité et le respect des règles sanitaires.

La journée s'est terminée par la remise des prix, en présence de Monsieur le Maire. Il a remercié les participants, les organisateurs et toutes les personnes présentes pour le respect des règles imposées en cette période.



Nouveau sur le marché :

La rôtisserie du D'joss Bar propose en plus de ses plats à emporter des poulets rôtis (sur réservation). Hélène garde ses poules au chaud et vous propose des œufs. La Ringale vend ses bières artisanales de Cervens. Les chocolats de Choc&thic ont été récompensés en octobre dernier au concours "Recompensa Evian 2020". Le 19 décembre, le Père Noël est passé distribuer des paillotes aux petits et grands.



Alambic

Du 17 au 23 décembre, l'alambic de la coopérative des Hermones s'est installé route des Cathelins.

C'est avec leur bonne humeur habituelle que Sylvain et Jean-Marc ont accueilli les villageois et leurs tonneaux. L'année 2020, riche en fruits, restera un bon cru pour l'alambic.

Chaque année dans notre village, la venue de la "machine à goutte" fait perdurer nos traditions et permet aux promeneurs et curieux de découvrir les secrets de la distillerie.

Coings, poires, pommes, prunes, cerises, ... Tout le monde peut apporter ses fruits, la seule obligation étant de s'acquitter des taxes en vigueur.

Si vous êtes intéressés, l'an prochain, préparez vos tonneaux et prenez rendez-vous début décembre !



Nouvelle saison

La fin de la saison dernière fut bien perturbée par un vilain virus, entraînant l'arrêt des activités. Nos animateurs ont fait leur possible pour rattraper des cours ou pour faire des cours en ligne pour ceux qui pouvaient les suivre. Le bureau du Foyer avait fait le choix de les rémunérer intégralement sur cette période, et remercie tous les adhérents et la municipalité qui ont manifesté leur précieux soutien d'une façon ou d'une autre.

En septembre, le Foyer s'est bien remis en route : 21 activités très variées proposées à quelques 300 participants, sportives ou culturelles, et pour tous les âges : de la baby gym au yoga doux senior. Activités régulières à la semaine, mais aussi stages ponctuels, de quoi se faire plaisir !

14 animateurs sur le pont, dont deux nouveaux : Ourida Sabet qui a remplacé Monique Berger au stretching, et qui assure aussi du Pilates à la place de Valérie Koehl, et Franck Devaux qui a fait découvrir l'art du cirque aux enfants pendant les vacances de Toussaint.

La bonne humeur, la compétence, tout était mis en œuvre pour que la saison se passe au mieux, et dans de bonnes conditions sanitaires. Adhérents et animateurs ont bien joué le jeu par leur implication, leur compréhension et leur respect des quelques contraintes nécessaires.

Et puis en novembre patatras, reconfinement et salles de sport à nouveau fermées ! Certains cours ont pu encore être dispensés en ligne, pour les personnes qui le souhaitent ; d'autres ont été interrompus. Juste avant les vacances de Noël, les salles ont été réouvertes et quelques rattrapages sont envisagés. On croise les doigts pour la rentrée et les mois suivants... et jusqu'à ce qu'on y voie plus clair, l'encaissement des cotisations est "gelé".

D'autre part le Foyer a dû renoncer à organiser l'exposition artisanale d'automne, qui devait se tenir fin octobre.

Mais nous vous donnons rendez-vous, exposants et visiteurs, à l'automne 2021...

Et on garde le moral !

Hélène assure la permanence du Foyer tous les mardis de 9h à 12h (hors vacances scolaires), salle derrière la mairie d'Armoay.

06 51 13 72 36

foyer.armoy.lelyaud@gmail.com



Visite de la forêt

Visite commentée par Jean-Paul VESIN (technicien ONF) de la forêt pour la nouvelle équipe municipale.



Trucs et astuces du jardinier

Le paillage, que des avantages !

Dans le monde du jardinage au naturel, le paillage est roi. Cette technique consiste à protéger le sol à l'aide d'une "couverture" constituée de matériaux organiques.

Les avantages de cette couverture sont nombreux : elle limite l'assèchement du sol en gardant l'humidité ; elle limite le développement des herbes indésirables ; enfin elle offre abri et nourriture aux micro-organismes. Ce système permet donc de limiter les arrosages, de gagner du temps et de l'énergie de désherbage, tout en favorisant la lutte naturelle contre les ravageurs et les maladies !

Mais ce n'est pas tout. Les matériaux utilisables sont variés et souvent déjà présents dans vos jardins. Les réutiliser vous évitera de devoir les évacuer. Au-delà de la paille connue de tous, les résidus de tontes séchées sont une ressource intéressante, tout comme les feuilles mortes (éviter toutefois les feuilles de noyer). Et pour celles et ceux qui disposent de haies, les broyats de ligneux sont tout à fait adaptés, alors ne vous en débarrassez pas ! Contactez plutôt Thonon agglomération pour bénéficier du service de broyage à domicile gratuit proposé par la collectivité.

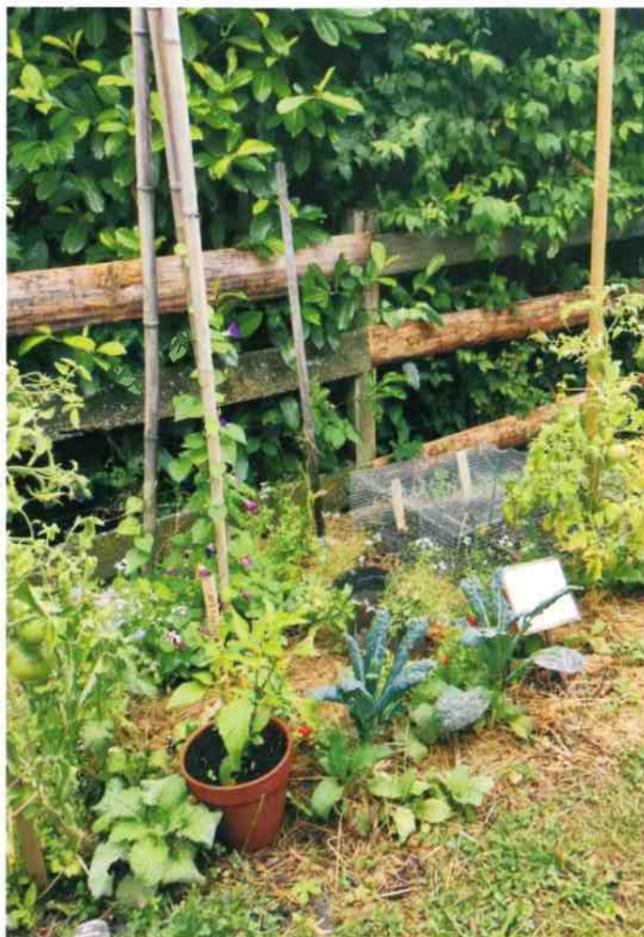
Pour finir de vous convaincre, retour sur expérience avec le témoignage d'Elisabeth habitante de Thonon Agglomération :

"Après avoir testé différentes méthodes de paillage ces quelques dernières années, j'ai trouvé ce qui me correspond le mieux ainsi qu'à mon jardin.

A l'automne, je couvre le sol, de paille entre les plants de légumes, de feuilles ou de broyat autour des arbres et arbustes, des fruitiers.

Si aucun fort gel n'est annoncé, **début mai, je découvre les surfaces sur lesquelles je souhaite voir pousser les semis spontanés** qui sortent avec les premières chaleurs (salades, choux, chénopodes géants, blettes, chrysanthèmes comestibles...). Je découvre aussi les espaces sur lesquels je sème (pour que la terre se ressuie et se réchauffe) et ceux sur lesquels je repique les jeunes plantes (pour limiter limaces et escargots). La paille récupérée est placée au pied des arbres et arbustes.

THONON agglomération



Dès la plantation pour les plants potagers solides (tomates, poivrons...) ou au mois de juin pour les autres, je paille à nouveau avec du foin bio ou pelouse séchée (bon équilibre carbone/azote) sur la terre décompactée et mouillée en laissant un petit espace autour de la tige. Pendant l'été, je découvre l'espace paillé, au fur et à mesure de mes besoins de semer ou repiquer. Victoire, la terre est restée meuble et humide sous le paillage !

Je ne sors rien de mon jardin. J'utilise les branches de mes conifères que je taille pour pailler mes myrtilliers, les cailloux pour "pailler" l'olivier, l'arbousier... Je favorise en même temps la protection et l'installation des animaux auxiliaires."

Aides financières et conseils pour le confort de votre logement

Vous souhaitez vous lancer dans des travaux de rénovation énergétique dans votre habitation (isolation des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, etc.) ou vous souhaitez adapter votre logement pour le maintien à domicile (installation de douche, monte escalier, rampe d'accès, etc.) ? Vous louez (ou envisagez de louer) un logement, et vous souhaitez le réhabiliter ? L'OPAH [Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat] de Thonon Agglomération et REGENERO vous permettent d'envisager la réhabilitation de votre logement sereinement.

AVANT DE DÉMARRER LES TRAVAUX

L'agglomération a mis en place une OPAH afin de vous aider à concrétiser ces travaux grâce à un conseil personnalisé gratuit et à une aide financière adaptée. Si vous êtes propriétaire occupant, bailleur privé ou syndicat de copropriété dans l'une des communes de Thonon Agglomération, vous pouvez bénéficier de ce dispositif (sous conditions de ressource et selon la nature des travaux réalisés). Votre logement doit être construit depuis plus de 15 ans et les travaux ne doivent pas avoir démarré avant le dépôt complet du dossier. Ils seront à réaliser par des professionnels (fournitures et poses).

UN SEUL INTERLOCUTEUR

L'OPAH est un dispositif financé par Thonon Agglomération et l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat). Le Conseil Départemental et Action Logement sont également partenaires et apportent des financements complémentaires. Thonon Agglomération a mandaté la société Bonnin-Demarchi pour vous conseiller et vous accompagner gratuitement dans votre projet.

"REEMPLACEMENT DE CHAUDIÈRE : UNE AIDE EST POSSIBLE"

"J'ai des revenus modestes et j'habite une maison des années 70. La vétusté de ma chaudière au fuel et l'augmentation du prix de l'énergie m'ont incité à son remplacement. Grâce à l'OPAH, j'ai reçu conseil et financement. J'ai pu remplacer ma chaudière et installer un ballon thermodynamique. Ainsi pour un budget total de 16 880 € TTC de travaux, je peux bénéficier de 14 652 € de subventions (86,80 %). Grâce au conseil de Bonnin-Demarchi, j'envisage d'autres opérations de rénovation de ma maison."

Contact : Bonnin-Demarchi – Tél : 04 56 48 00 11
contact@bonnin-demarchi.fr

REGENERO : LE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Vous avez un projet de rénovation énergétique pour votre logement, vous avez besoin de conseils ? Vous ne rentrez pas dans les critères d'éligibilité de l'OPAH (notamment les critères de ressources) ? Contactez l'un des conseillers REGENERO. Il pourra vous proposer un accompagnement technique spécifique et gratuit. Vous avez un doute sur qui contacter OPAH ou REGENERO ? Les prestataires travaillent en collaboration. Ils prendront connaissance de votre projet et vous réorienteront si nécessaire.

Retrouvez toutes les informations sur www.regenero.fr ou par téléphone au 04 58 57 00 87.

PLUS D'INFORMATIONS

www.thononagglomeration.fr - Tél. 04 50 31 25 00

Accompagner les populations fragilisées : 3 services coordonnés par le CIAS

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : UN SERVICE ADAPTÉ AU BESOIN DE TOUS

Un repas complet livré à domicile pour chaque jour de la semaine*, c'est ce que propose le CIAS de Thonon Agglomération sur 24 des 25 communes de l'agglomération (à Thonon, le service reste assuré par le CCAS de la commune). Les repas sont réceptionnés et livrés par le personnel intercommunal. Variés et complets, ils comprennent une entrée, un plat principal, un laitage ou un fromage, un dessert, du pain et une soupe pour le soir. A la demande, les menus peuvent répondre à certaines exigences du type "régime sans sel". Le service se caractérise par une grande souplesse. Aucune régularité dans la commande des repas n'est exigée pour adapter le service aux besoins réels de la population.

Le portage de repas à domicile est destiné à toute personne âgée, malade, handicapée ou en difficulté provisoire. Le tarif de vente d'un repas aux bénéficiaires est de 9 euros*, transport compris.

AIDE À DOMICILE

Sur 24 des 25 communes de l'agglomération (à Thonon, le service d'aide à domicile reste coordonné par le CCAS de la commune), le service d'aide et d'accompagnement à domicile s'adresse aux seniors, aux personnes porteuses d'un handicap, malade ou isolées quel que soit leur âge. Assuré par un personnel qualifié conformément à un plan d'aide élaboré préalablement à son intervention, le ser-

vice s'adapte à chaque situation de manière à répondre le plus justement possible aux besoins du bénéficiaire en respectant deux objectifs :

- assurer un accompagnement à la vie quotidienne et maintenir un lien social : aide à la toilette, au lever et au coucher, habillage ; préparation et aide à la prise en charge des repas ; accompagnement à la marche, aux courses ; entretien du lieu de vie et du linge ; maintien d'une relation régulière entre la personne aidée et l'extérieur.
- rendre possible le choix de rester à domicile (7/7 jours) : notamment avec la garde itinérante de nuit.

PANIER ALIMENTAIRE

Distribués tous les jeudis après-midi aux familles en difficulté, sur recommandation de l'assistante sociale (Antenne de Perrignier) grâce à une convention avec la Banque Alimentaire de Haute-Savoie.

PRATIQUE

Le CIAS de Thonon Agglomération, une équipe à votre écoute :

- Domaine de Thénières – 74140 Ballaison
www.thononagglo.fr
- Un numéro de téléphone unique : 04 50 31 25 00
- Horaires d'accueil téléphonique : 8h30/12h – 14h/17h

Campagne de sensibilisation "oranger le monde"

Chaque année du 25 novembre au 10 décembre une campagne internationale lancée par l'ONU invite les personnes à se mobiliser pour lutter contre les violences à l'égard des femmes et des filles. La couleur orange est la couleur officielle de ces 16 jours de sensibilisation auxquels l'association SOROPTIMIST participe activement. Par leur intermédiaire, la commune du Lyaud, a acheté 3 parapluies orange qui ont été installés dans le rond-point du groupe scolaire. L'argent récolté par ces ventes est reversé au profit du foyer d'hébergement la Passerelle à Thonon qui accueille, entre autres, les femmes victimes de violences.



On peut également acheter ces parapluies auprès des membres du club en les contactant par mail : le-leman@soroptimist.fr

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Tennis

La saison 2019/2020 s'étant achevée prématurément, le club a montré sa solidarité en offrant l'abonnement annuel aux adhérents de l'association.

Le tennis est un sport qui fait autant rêver les parents que les enfants dès l'âge de 5 ans.

Notre association Tennis club Armoy/Le Lyaud a pour double objectif de proposer l'apprentissage d'une activité sportive conviviale et d'animer la vie de nos villages par la pratique du tennis et ainsi favoriser le rapprochement de ses habitants.

La volonté de l'association : apprendre en s'amusant. Les cours se déroulent le mercredi après-midi.

Pour ceux qui commencent à jouer au tennis, prise de contact avec la raquette et apprentissage des règles de jeu et techniques de base (coup droit, revers, volée, service). Vient ensuite l'amélioration de la technique ainsi que l'apprentissage des différentes tactiques de jeu, pour faire des matchs et se confronter aux autres tout en s'amusant.

Les installations comprennent 2 courts extérieurs accessibles aux membres des cours collectifs et adhérents de l'association.

Tarifs à l'année :

- 50 € pour une adhésion couple ou famille.

- 35 € pour une adhésion individuelle.

Pour tous renseignements et inscription : gdtennis@hotmail.fr ou au 06 10 97 43 93.

Guillaume Dupraz



Foot - AS Le Lyaud/Armoy

Après une saison 2019/2020 interrompue par la Covid-19 en mars, le club est reparti pour une nouvelle saison 2020/2021. Bonne nouvelle pour ce début de saison : l'équipe 1 monte en division supérieure (D3) et l'équipe 2 continue en D5 avec un effectif de 45 jeunes joueurs très motivés.

Début de championnat avec 4 victoires, 3 nuls et 1 défaite pour l'équipe 1 ; 4 victoires et une défaite pour l'équipe 2. Après ce très bon début de saison, la Covid-19 vient à nouveau stopper cet élan. C'est dommage, mais la santé avant tout !

Merci à David Delanoy coach de l'équipe 1 et aux 4 vétérans du club qui ont pris l'équipe 2 en mains. C'est décourageant de stopper cette demi-saison prometteuse.

On espère un redémarrage au printemps.

Au niveau des jeunes du club, l'école de foot compte environ 90 enfants de 5 à 13 ans.

Merci aux éducateurs : entre 15 et 20 personnes selon les horaires de travail, gèrent les entraînements et les matchs. Après 4 week-ends de bonheur, saison interrompue.

Pour le groupement A.A.L.P (Armoy-Allinges-le Lyaud-Perrignier) des 15 à 20 ans, 2 équipes U15, 1 équipe U17 et 1 équipe U20 jouent et s'entraînent en turn over sur les stades des 4 communes.

Nouveau président pour le groupement : Cyril Burdinat (Perrignier) a succédé à Christophe Miguet (le Lyaud) qui souhaitait arrêter.

Le club risque de souffrir financièrement cette saison. Le tournoi de Pentecôte et la fête de l'été n'ont pas eu lieu cette année et c'est environ 30 000 € qui ne sont pas rentrés dans les caisses (sur un budget de 75 000 €).

Heureusement, depuis de nombreuses années, nous avons mené une politique financière de sagesse. La saison 2020/2021 passera mais il est vraiment souhaitable que l'on puisse reconduire nos belles manifestations l'an prochain !!! Merci beaucoup aux deux communes pour leur soutien et leurs subventions exceptionnelles de 2 000 € de la part d'Armoy, et de 3 000 € de celle du Lyaud. L'aide de 1 800 € du conseil départemental était également la bienvenue.

La pandémie a transformé nos rapports, amené beaucoup d'aménagements, une nouvelle organisation, de nouveaux comportements. Respectons tous les consignes sanitaires en vigueur.

Je vous souhaite une bonne année 2021.

Louis Bel



Association des Parents d'Élèves



Pour cette nouvelle année scolaire, l'Association des Parents d'Élèves d'Armoy Le Lyaud se compose d'une vingtaine de membres dont Aurore et Amandine à la présidence, Karine et Laetitia à la trésorerie, Sylvie et Lionel au secrétariat. Nous notons le départ de plusieurs familles qui nous ont aidés depuis des années. Nous remercions, notamment, Stéphanie VALLET pour tout son bénévolat.

La situation actuelle ne nous a pas permis d'organiser le traditionnel loto au mois de novembre.

La vente de sapins, uniquement sur pré commande, s'est déroulée les 3 et 4 décembre : chaque sapin a été

récupéré sur un créneau horaire bien défini. 77 sapins ont ainsi été vendus.

Les familles des élèves ont pu acheter le calendrier de l'APE. Il nous en reste quelques-uns en vente.

Nous avons mis en place une nouvelle manifestation, également sur pré commande : vente de produits traditionnels de Fortwenger : pains d'épices, bredeles, stollen, petits gâteaux alsaciens... Ce fut un succès avec 76 commandes : parents ravis, produits de très bonne qualité.

La belote de janvier n'aura pas lieu. Mais nous espérons pouvoir organiser notre vente de lasagnes en mars, notre vide-greniers et vente de fleurs en mai ainsi que notre kermesse en juin.

Toutes les manifestations organisées par l'APE ont pour but de financer les sorties scolaires et intervenants de l'école d'Armoy/Le Lyaud, maternelle et élémentaire. Cette année, l'école compte 338 élèves regroupés en 13 classes.

En attendant de vous retrouver lors de nos manifestations, nous vous souhaitons une belle année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

Contact APE : ape.armoylelyaud@gmail.com

École de musique

L'école de musique intercommunale L'Echo du Haut Chablais a pu faire une rentrée dans de bonnes conditions en septembre dernier. Malgré un printemps compliqué avec la crise sanitaire, comme pour toutes les associations, les inscriptions aux cours de musique ont été nombreuses.

Cette année nous avons pu proposer un cours d'Éveil Musical aux enfants de 4 à 6 ans animé par Olivia. Ces ateliers musicaux sont basés essentiellement sur le ressenti corporel et sensoriel, c'est une belle découverte de la musique. Pour cette première année, les ateliers se déroulent le lundi à 17 h dans les locaux du groupe scolaire Armoy-Le Lyaud.

Les cours d'instruments individuels quant à eux, tels que le piano, la guitare, la basse, et la batterie ont pu débuter normalement dans l'école de musique avec nos professeurs, Elisabeth, Florent, Florian et David.

Pour compléter ces enseignements individuels nous avons pu ouvrir un atelier de musique actuelle où les élèves peuvent s'exercer et jouer en groupe, de leur instrument, tout en étant encadrés par un professionnel.

Ce bel élan musical a été à nouveau freiné par la deuxième vague de la COVID-19. Comme beaucoup d'activités dites "non essentielles", les cours collectifs sont suspendus. Les

cours d'instruments sont maintenus à distance grâce à une forte mobilisation des professeurs. Nous tâcherons de garder le lien autant que faire se peut. Des rattrapages seront éventuellement envisagés par la suite si nécessaire. Nous tenons à remercier d'ores et déjà, les mairies du Lyaud, d'Armoy et le département pour leurs subventions et le soutien d'Antoine Brouze dans l'organisation de cette école de musique.

Nous continuons d'espérer qu'au printemps prochain cette crise sanitaire sera derrière nous, que les élèves de l'école de musique pourront se retrouver pour à nouveau faire résonner le son de leur instrument dans nos beaux villages.



Goutte de Vie

Association des donneurs de sang Armoy-Le Lyaud

L'ASSOCIATION GOUTTES DE VIE SE PORTE BIEN.

C'est pourquoi l'Etablissement Français du Sang a souhaité reconduire 5 collectes pour 2020, comme cela a été fait en 2019.

Une programmation intervenue bien avant que la crise sanitaire et les confinements ne s'en mêlent et nous fassent passer une année atypique que nous garderons tous en mémoire.

La mise en place d'un protocole très strict de sécurité sanitaire a bien été accueillie par les donateurs qui, dans leur très grande majorité, s'y sont soumis avec le sourire (celui que l'on pouvait deviner sous le masque), bonne humeur et résignation.

Afin d'éviter l'engorgement dans les salles, une première plateforme de prise de rendez-vous mise en place par l'EFS. Celle-ci n'a malheureusement pas tenu toutes ses promesses et quelques couacs ont grippé l'engrenage, comme la possibilité de s'enregistrer sur plusieurs créneaux horaires. Un nouveau site est en fonction, son efficacité est encore à démontrer.

La tranche horaire de collecte a également été adaptée : de 15 h 30 à 19 h 30. Ce qui laisse malgré tout un large éventail pour prendre rendez-vous.

Lors du premier confinement correspondant à la collecte d'avril, nous avons constaté un afflux de donateurs, l'EFS ayant fait un appel qui a été très suivi. Comme les gens ne travaillant pas, ils ont trouvé le temps de venir nous voir, geste altruiste et solidaire certainement, mais également possibilité d'échapper pour un moment aux 4 murs de son logement....

Au déconfinement, les donateurs se sont faits plus rares, malgré la reprise des opérations et des soins quotidiens pour les personnes malades. C'est ainsi qu'en juillet nous avons réalisé l'une des moins importantes collectes de toute l'histoire de l'association avec seulement 46 dons.

Les donateurs se sont remobilisés en octobre, mais le dysfonctionnement de la plateforme de réservation et le manque de personnel nous ont obligés à refuser 25 personnes.

Pour la dernière collecte du 16 décembre, nous espérons que les donateurs soient au rendez-vous. Les réserves de sang sont basses, de très nombreuses collectes ayant été annulées du fait du confinement notamment dans les facs qui sont fermées et les entreprises où le télétravail a dispersé les troupes.

Avec 73 présentés, le but est atteint. Encore une fois les donateurs ont répondu présents et nous leur en sommes grandement reconnaissants.

POUR 2021, 5 COLLECTES SONT À NOUVEAU PRÉVUES :

24 février
5 mai
21 juillet
29 octobre
22 décembre

A l'aube de cette nouvelle année, le comité de Gouttes de Vie vous présente ses meilleurs vœux. Prenez soin de vous et de vos proches, soyez vigilants et n'oubliez pas ceux qui ont cruellement besoin du donneur potentiel que vous êtes.



Extinction de l'éclairage public.



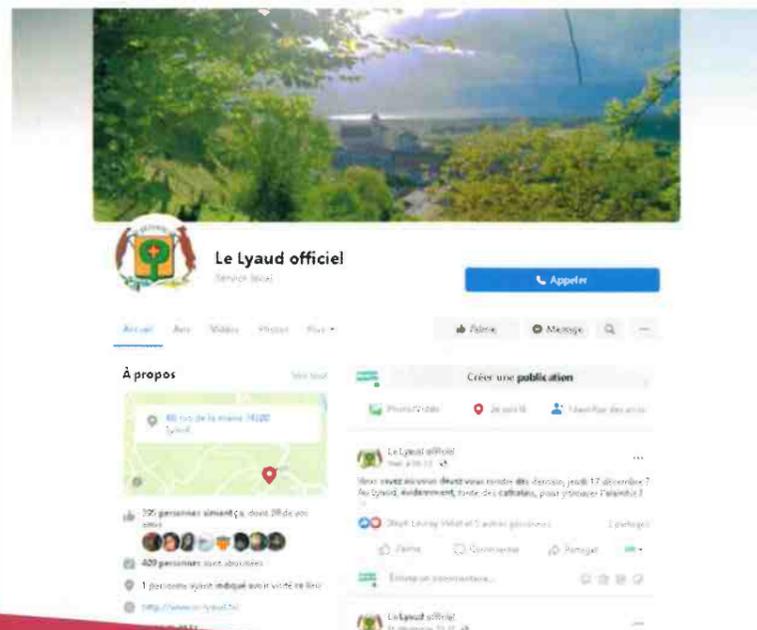
Le conseil municipal d'octobre dernier a voté pour la réduction de l'éclairage public. Ainsi, chaque soir, les éclairages publics de tout le village s'éteindront à 23 h pour se rallumer à 5 h du matin. Seuls les carrefours et passages piétons délicats seront signalés. Cette mesure demande quelques adaptations du réseau électrique et sera donc mise en œuvre dans les mois qui viennent.

- L'extinction des éclairages nocturnes se développe de plus en plus. Elle a en effet de nombreux avantages :
- Préservation de la biodiversité : l'alternance jour/nuit est indispensable à l'équilibre des mammifères et insectes. L'éclairage nocturne favorise certaines espèces et en épuise d'autres ; il est considéré comme la deuxième cause de disparition des insectes.
 - Respect de la santé humaine : la nuit est indispensable à de bons cycles de sommeil et à nos sécrétions hormonales. Elle joue un rôle clé pour nos santé morale et physique.
 - Meilleure observation du ciel et des étoiles du fait de la diminution de la pollution lumineuse.
 - Diminution de nos consommations énergétiques.
 - Economies pour notre village : l'extinction de l'éclairage une partie de la nuit permettra de réaliser une économie d'environ 7.000 € par an. Les frais de mise en place seront couverts en moins d'un an. Ce montant pourra par la suite être alloué à d'autres projets.

Facebook

Depuis le mois d'octobre, vous pouvez suivre l'actualité de la commune sur sa page facebook. Cette présence sur les réseaux sociaux permet une communication plus rapide et plus étendue. A ce jour, la page compte plus de 400 abonnés.

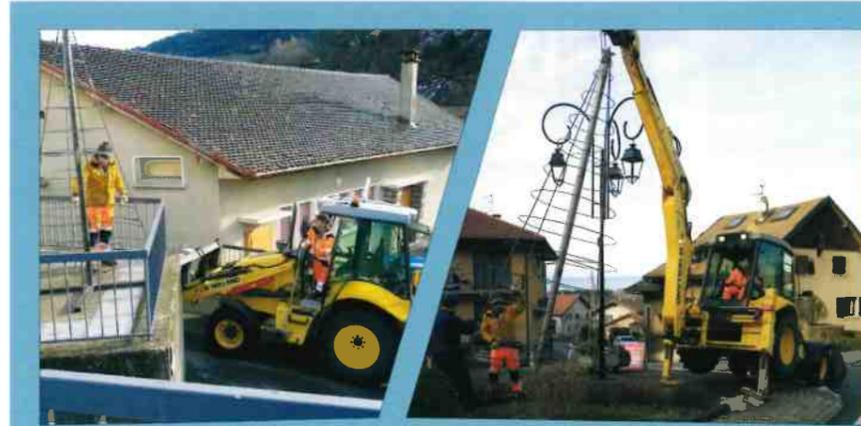
Pour les rejoindre : www.facebook.com/le-lyaud-officiel.



RECENSEMENT

Population recensée en 2020 : 1745

- ménages : 1741
- communautés : 0
- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 4



Installation des sapins



Mise en place des sapins de Noël durables



Création d'escaliers entre la route des Devants et le point propre route d'Armoys



Remise en état d'un regard d'eaux usées



Création d'un mur de sécurisation des abords du groupe scolaire d'une longueur de 235 m



Réfection du passage piétons et aménagement du trottoir au carrefour du Quart d'Avaux et de la route d'Orcier



Signalisation de la priorité à droite au croisement de la rue du Sanjhon et du chemin des Jardins

Four à pain

Suite des travaux de réhabilitation du four à pain du village. Une équipe de Lyaudains s'est attelée à de nouveaux éléments : merci à Clément DETRAZ, Vincent DUF-FOUR, Adrien GASPARD, Antoine NEPLAZ, à Maxime NEPLAZ notamment pour la porte, ainsi qu'aux nombreux autres bénévoles.



Nouveaux sapins

Des sapins en fer et en bois ont été installés au rond-point du champ Dunant, face au D'Joss Bar et devant l'église. Ces décorations durables remplaceront désormais les habituels conifères.



Retour d'une petite épicerie-salon de thé au cœur du village !



Une épicerie dans notre village, comme chez Joly, un salon de thé, "presque" comme Gisèle et Picot. Ces trois noms ne vous disent peut-être pas grand-chose, mais au début des années 90, notre village comptait encore 5 commerces. Le retour d'une épicerie dans notre village, on en a rêvé !

L'idée est plantée dans nos esprits depuis plusieurs années, mais c'est ce printemps en plein confinement, que le projet a germé avec l'aide de la mairie, et c'est cet hiver qu'il va éclore.

Ce lieu sera à notre image : toutes les deux mamans de trois enfants, nous voulons un lieu convivial et simple. Sur les traces du D'joss bar, nous avons imaginé un lieu qui contribuerait à la vie au cœur du village.



Une épicerie oui, mais pas n'importe laquelle. Un endroit où les produits sont choisis et testés avec soin. Des produits éco-responsables, locaux quand c'est possible, bio majoritairement et un large choix de produits en vrac pour la démarche zéro-déchet (aliments secs, produits d'entretien et d'hygiène). Alors pensez dès à présent à garder vos contenants réutilisables !



Nous avons pensé un lieu où vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour compléter votre panier du marché. Un lieu d'échange, de partage où nous vous proposerons de vous installer dans notre coin salon de thé en dégustant une part de tarte maison, avec une formule goûter pour les enfants. On vous attend pour un café ou un thé dans nos vieilles tasses chinées !

Au plaisir de vous accueillir dès début janvier à :
L'épicerie-salon de thé "LES DEUX TARTES"
10, place Champ Dunant, au Lyaud bien sûr !

Liste des CP

Enola BABAZ
Alexis BONNEMENT
Célya CLEMENT
Tim DANNENMAYER
Fanny DASRIAUX
Charline DEAGE
Julien DESPLANQUES
Maëlys DOPPLER
Léa DUCROQ
Maé DUVAL
Lucien FILLON

Cléo FLEURY-BALANDRAS
Eloi FOLLINET
Margaux FOREAU
Abigaël GODON
Kathleen JOUANNEAU
Gaspard LE TYRANT
Maxence LERNOULD
Charlie LESNIEWSKI
Hugo MERCIER
Eva MEROTTO LORENZO
Nolya NEBOIT-GUILHOT POITE

Mya OLIVIER-BOSREDON
Léa PONTHEC
Robinson POURCHAUX
Auguste RICHARD
Eléa SERVOZ
Louis VAN DROMME
Jules VERNADE
Maël VILLIERE
Mathilde WATTEL

Bienvenue à l'école élémentaire

La cantine

Depuis la rentrée de novembre, compte tenu des règles sanitaires et également pour le bien-être des enfants et du personnel de cantine, Monsieur DÉAGE a mis en place 2 services.

Les enfants de l'école maternelle et un groupe restreint d'enfants de l'école élémentaire sont encadrés par 4 personnes dès 11 h 30 et déjeunent en service classique. Les autres élèves sont en récréation jusqu'à 12 h 15. Dès la fin du repas le 1^{er} groupe part à son tour en récréation et le suivant rentre déjeuner (sans se croiser).

La procédure de self est toujours envisagée mais retardée par la crise sanitaire. Le fonctionnement est prévu comme suit :

Les enfants de maternelle continueront de déjeuner en

service classique dans l'agrandissement de la cantine. Les enfants de l'école élémentaires mangeront dans la partie "self" par groupe de 40. Un tournus se fera automatiquement pour laisser place aux suivants, et permettra à chacun de manger à son rythme et de profiter d'un temps de jeux avant de retourner en classe.

Le self sera organisé en îlots et proposera :

- 2 entrées au choix
- 1 plat principal
- 1 portion de fromage
- 2 desserts au choix

Tous les plats seront confectionnés à partir de produits locaux.



Résultats des élections sénatoriales 2020

Scrutin Proportionnel - Sièges à pourvoir : 3

Elu(s) :

- M. Loïc HERVÉ de la liste "Libres et indépendants pour la Haute-Savoie (LDVC)",
- M. Cyril PELLELAT de la liste "Proximité et engagement pour la Haute-Savoie (LLR)",
- Mme Sylviane NOEL de la liste "La voix des Elus locaux et des territoires de la Haute-Savoie (LLR).

Listes	Voix	% Exprimés	Sièges
Libres et indépendants pour la Haute-Savoie (LDVC)	617	32,09	1
Proximité et engagement pour la Haute-Savoie (LLR)	577	30,01	1
La voix des Elus locaux et des territoires de la Haute-Savoie (LLR)	377	19,60	1
Haute-Savoie, choisir l'avenir naturellement (LDVG)	244	12,69	0
Alternative républicaine (LDVD)	78	4,06	0
Liste localiste présentée par le Rassemblement National pour le rééquilibrage territorial (LRN)	30	1,56	0

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 975		
Abstentions	14	0,71	
Votants	1 961	99,29	
Blancs	14	0,71	0,71
Nuls	24	1,22	1,22
Exprimés	1 923	97,37	98,06

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %.

Incivilités

On ne compte plus le nombre d'incivilités dans notre commune.

Le poteau et le panneau sens interdit de la route forestière ont disparu. Sur cette même route, des bancs avaient été installés début septembre par la commission sentiers. Hélas, ils ont été arrachés et jetés dans le talus.



Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines ! Par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts, notamment ceux qui passent le rotofil et

la tondeuse sur les pelouses et pour les jeunes enfants, qui peuvent profiter des espaces de jeux pour se rouler dans l'herbe, il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines. Les crottes de chiens sont aussi inacceptables en terme d'hygiène que de santé publique. Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. C'est pour cela que la commune va installer aux différents endroits des panneaux pour rappeler aux propriétaires de chiens leur devoir.



LES CHIENS SONT STRICTEMENT INTERDITS SUR LE CHAMP DUNANT !

Début 2020



Naissances

* BIENVENUE *

- FILLON Camille, née le 11 juillet 2020
- PEILLEX Lucas, né le 18 août 2020
- BOURGEOIS Elyzio, né le 23 novembre 2020

Mariage

* FÉLICITATIONS *



LE FLANCHEC Thierry et BRAVARD Aude, mariés le 15 août 2020

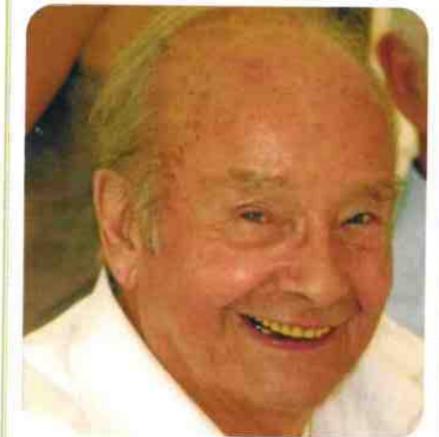
Décès

* SOUVENIRS RESPECTUEUX *

- COLLOUD Hélène, veuve NÉPLAZ, décédée le 7 octobre 2020
- SALBERT Marie-Claire, décédée le 2 novembre 2020
- GENAMY Emilienne, épouse BONDAZ, décédée le 16 novembre 2020
- GARCIN Georges, décédé le 3 décembre 2020
- BEL Etienne, décédé le 6 décembre 2020



Etienne BEL



Le doyen nous a quittés

Transports en commun

BUS (ligne régulière SAT n°111) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 7 h 18

-> **Arrivée à Thonon, Place des Arts à 7 h 30 (vacances scolaires)**

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 8 h 20

-> **Arrivée à Thonon, Place des Arts à 8 h 45 (période scolaire)**

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 14 h 06

-> **Arrivée à Thonon, Place des Arts à 14 h 20**

Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20

-> **Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 12 h 32**

Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 15

-> **Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 18 h 30**

Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.



Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers. Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.

Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branches, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Louis BEL au 06 45 94 03 12
Président du groupement ALPes (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 : Cyril BURDINAT
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse avec Michel MIGLIASSO au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY au 04 50 70 56 99.

L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 06 82 47 40 41 avec Aurore GUYON.

Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande André JACQUEMOT, président au 06 81 38 63 16

L'école de musique Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...

Marion PERILLAT au 06 86 57 17 40 musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

Les activités du Foyer Rural Culturel

Tél. 06 51 13 72 36 ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"
Présidente : Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas est prête à vous recevoir chez André CORNIER (responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition
Président : J.-J. HENRY
Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER au 06 77 09 46 59
www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

Les Jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

Les Incroyables Comestibles

Elisabeth ROCHETEAU au 06 74 96 01 26.

Vous avez les boules ! Nous avons la solution !

Club Lyaud pétanque
Président : Michel MIGLIASSO
06 33 94 92 42.

Comité de rédaction du bulletin

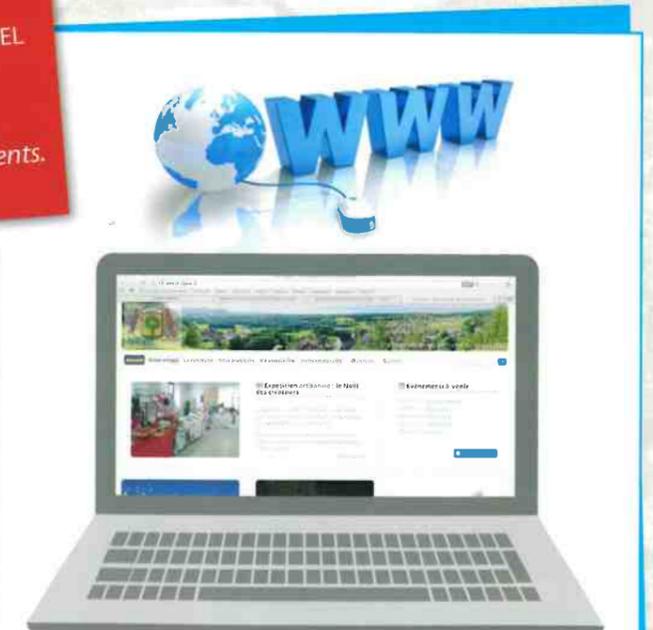
Joseph DÉAGE
Jean-Yves MEYNET
Emilie BON
Corinne CORBÉ-COUÉDEL

Nermine JORDAN
Benjamin TOURNIER-DANIEL
Frédéric ANTONIOL

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.
Création et impression : Fillion imprimerie

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD
www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Terrassements et VRD
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

SARL Hervé Frossard
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Installation - Dépannage - Entretien

173 Route de la Glère
74200 LE LYAUD
sarhervefrossard@gmail.com
04 50 73 03 21

Allianz

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE
Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 74200 Thonon
Tél. 04 50 71 29 92

1200, route de Noyer 74200 Allinges
Tél. 04 50 73 94 67

arrachart-george.thonon@allianz.fr
arrachart-george.allinges@allianz.fr

EMC TP

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI de Vongy - 74200 THONON
Tél. 04 50 26 68 88
accueil@emc-tp.com

Les petits ramoneurs
qui vous apportent le bonheur !

RAMONEUR
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD
04 50 73 90 24

FILLION
IMPRIMERIE

le choix d'un imprimeur local

74200 ALLINGES (HAUTE-SAVOIE)
TÉL 04 50 26 29 13

CHARPENTE MENUISERIE ENTRETIEN RÉNOVATION

PERRET-JEANERET & COMPAGNIE

OSSATURE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE
Tél. 04 50 70 54 79 - 74200 ALLINGES

TAXI HORIZON
STEPHANE FALVO & GILLES MOREL-VULLIEZ

TAXI POUR MOTIF MÉDICAL - LICON - SERVICES
TAXI ET TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS

HÔPITAUX - ACCOMPAGNEMENT
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES...
GARES - AÉROPORTS...
TOUTES DESTINATIONS - EXCURSIONS
LIAISONS STATIONS - COLIS EXPRESS

04 50 70 4 70 5
06 87 61 89 81
05 88 68 24 20

taxihorizon@orange.fr

MENUISERIE - AGENCEMENT
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan

Bruno COUEDEL
Service en Particulier - Spécia - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

G. DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28
www.dubouloz.net

La Décoration
Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

Nous remercions
tous
nos annonceurs !

Conseils en diététique
et micronutrition
Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
Location - Livraison à domicile

Valérie et Mario LACAVA - Tél. 04 50 70 51 93
pharmaciedenoyer@persa.alliadis.net
388, av de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Groupeement PH
RÉFÉRENCE

ZI VONGY 74200 THONON
T 04 50 71 54 17
mom55@wanadoo.fr

LES PLAGNES
74360 LA CHAPELLE
T 04 50 73 51 38
F 04 50 73 51 09

MCN

TRAVAUX PUBLICS - GÉNIE CIVIL - VRD

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES - SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATIION - MARBRERIE

2, rue Charles-Binet
THONON-LES-BAINS
04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunereschablaisiennes.com

BORETTI & FILS
Chauffage - Sanitaire
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON
04 50 71 07 30

Le D'JOSS Bar

LA POSTE

Tél. 04 50 73 38 46

BAR / RESTAURATION / DÉPÔT DE PAIN
Jocelyne et Denis BEL vous accueillent au D'JOSS BAR dans l'arcade commerciale de la Commune, située 13 rue de la Mairie. Ce commerce est un lieu de rencontre et de convivialité proposant un service de bar, de restauration, de pizzas à emporter et de dépôt de pain. Au marché le samedi matin.

HORAIRES
Bar : - lundi : 6 h 45 - 14 h 30
- mardi, mercredi et jeudi :
6 h 45 - 14 h 30 et 17 h 45 - 20 h
- vendredi et samedi (20 h pendant le couvre feu) :
6 h 45 - 14 h 30 et 17 h 45 - 23 h
- dimanche : 8 h - 13 h

Restauration :
Du lundi au vendredi : MENU DU JOUR le midi.
Vendredi soir, samedi midi et samedi soir :
MENU À LA CARTE (Réservation conseillée).
Dimanche soir : PIZZA uniquement (18 h - 20 h).

LA POSTE

Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

HORAIRES
- lundi et samedi : 8 h - 11 h 30
- mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
8 h - 11 h 30 et 17 h 45 - 19 h

**Une conseillère
qui vous veut des biens.**

Lucyane SAILLET
06 74 80 00 50
lucyane.saillet@iadfrance.fr
iadfrance.fr

Votre conseillère en immobilier
à Thonon-les-Bains et ses alentours

ossature bois charpente couverture particuliers entreprises collectivités

FAVRAT
construction bois

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIÈRE - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

FINELEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBIlier URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES
74550 PERRIGNIER

SAGRADRANSE

S.A. POUR L'EXPLOITATION DES SABLES ET GRAVIERS
DE LA DRANSE - DRAGAGES - TRAVAUX LACUSTRES

1040, route de la Dranse - B.P. 604 - 74500 AMPHION-PUBLIER
Tél. 04 50 70 00 05 - Fax 04 50 70 85 88

sarl Les Enfants de Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE - SANITAIRE
Tél. 04 50 73 90 43
les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

SARL SAV GAZ défi DÉPANNAGE - ENTRETIEN
APPAREILS GAZ ET A FUEL
Tél. 04 50 39 45 71
savgazdefi@orange.fr

1 seule adresse :
289, route des Blaves - Noyer - ALLINGES - FAX 04 50 73 97 60

Philippe BONDAPZ
ARTISAN BOUCHER

04 50 76 11 13 - Perrignier | 04 50 81 45 09 - Amphion

ATELIER SAKR
ARTISANE BIJOUTIÈRE - JOAILLIÈRE

Nermine JORDAN

1, bd Georges Andrier - Thonon
06 44 33 35 29
atelier.sakr@gmail.com - www.atelier-sakr.fr

PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - INSTALLATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz
Pompe à chaleur - Adoucteur

RGE

Vincent BORNICION / Thomas BAZZANI
partnerchauffage@gmail.com / Z.A. du Getay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

Méchoui des Savoies
Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
mechouidessavoies.com
Portable 06 11 87 74 63

• Réceptions, Mariages
• Baptêmes, Anniversaires
• Repas d'entreprise...

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

GAGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT - PAVAGE - DALLAGE - BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE - BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Fleur de soins
ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

208, rue des Champs de Boudry
06 47 62 16 06

DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

GUY
STORES & BOIS

857, route de Trossy
74200 Le Lyaud
Tél. 06 17 45 33 06
guy.storesetbois@orange.fr
http://guystoresetbois.com

RGE
QUALIBAT

LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoay
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMIERE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

